

Toulouse, le 20 janvier 2020

Motion adoptée en Assemblée Générale de l'UFR de Psychologie
20 janvier 2020

Dans la continuité de la motion adoptée par l'AG d'UFR HAA le 13 janvier 2020, les personnels de l'UFR de Psychologie réunis en Assemblée Générale le 20 janvier 2020 :

- déclarent leur opposition à la loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche dite LPPR, préfigurée par les rapports officiels publiés récemment ;
- appellent l'ensemble des collègues des autres UFR et Universités non encore mobilisés à les rejoindre ;
- demandent aux instances élues de relayer et d'appuyer leur opposition au sein de la CPU

Face au calendrier législatif serré, une prochaine AG de l'UFR de psychologie sera programmée, laquelle permettra de définir et planifier collectivement des modalités d'actions.

Motion votée à 39 VOIX POUR, 39 votants en Assemblée Générale des personnels (ouverte aux élus étudiant.e.s) de l'UFR de psychologie, à 14h